

Cote du document: EB 2021/133/R.29/Add.2
Point de l'ordre du jour: 16 b) iii) a)
Date: 10 septembre 2021
Distribution: Publique
Original: Français

F



Investir dans les populations rurales

République du Tchad

Projet de renforcement de l'innovation dans l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes et des femmes du Tchad (RENFORT)

Additif

Conseil d'administration — Cent trente-troisième session
Rome, 13-16 septembre 2021

Pour: **Approbation**

Projet de renforcement de l'innovation dans l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes et des femmes du Tchad

Additif

Comme suite à la consultation du Conseil d'administration sur les propositions de projets, de programmes ou de dons, tenue en visioconférence le lundi 6 septembre 2021, le Conseil d'administration est invité à prendre connaissance des modifications ci-après à apporter au rapport du Président sur le Projet de renforcement de l'innovation dans l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes et des femmes du Tchad (EB 2021/133/R.29). Pour plus de clarté, les modifications apparaissent en caractères gras.

À la page 10, le paragraphe 43 est modifié comme suit:

« L'économie du Tchad a été gravement perturbée par les effets combinés de la pandémie et de la baisse des prix des principaux produits de base, qui ont entraîné d'importants besoins de financement. Le risque de surendettement extérieur et global du Tchad reste élevé, mais la dette est considérée comme soutenable. Les principaux risques sont liés à la montée de l'insécurité et à une nouvelle baisse des prix du pétrole, ainsi qu'à l'augmentation des prix des produits alimentaires. Pourtant, le Fonds monétaire international estime, en août 2020, que la capacité du Tchad à le rembourser reste adéquate. **En novembre 2020, le Tchad a été le premier pays à demander à participer au Cadre commun pour le traitement de la dette; il est actuellement en train de restructurer sa dette extérieure et de conclure un nouveau programme avec le Fonds monétaire international.** Il convient également de noter que les autorités tchadiennes ont demandé la suspension du service de la dette dans le cadre de l'Initiative de suspension du service de la dette du G20, et l'allégement du service de la dette dans le cadre du Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes. Selon des estimations préliminaires, la suspension du service de la dette envers les créanciers du Club de Paris et du G20 pourrait combler à hauteur d'environ 12 millions d'USD le déficit de financement enregistré au niveau de la balance des paiements en 2020. »